

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faux et usage de faux : un agent du ministère de l'Habitat écroué

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

FAUX ordres de mission, falsification de relevé bancaire, faux test Covid, fausses cartes de vaccination... Tels sont les documents administratifs détenus par Hermann Mounanga, agent en service au ministère de l'Habitat, qui a été neutralisé par les agents de la Direction générale des recherches (DGR). Le mis en cause et l'informaticien ayant établi ces documents, un certain Lionel Jumpsy Metou Eyi, ont été écroués à Gros-Bouquet, au terme de leur audition par le parquet de Libreville, le 26 janvier écoulé. Selon une source proche du dossier, l'alerte aurait été donnée par le consulat de France, pays où Hermann Mounanga devait se rendre avec sa famille. En effet, dans le cadre d'une demande de visa, ce fonctionnaire de l'État gabonais a déposé auprès du consulat un dossier, dans lequel il y avait un ordre de mission et un relevé bancaire. Lors de la

vérification de ces documents auprès de l'administration et de l'établissement concernés, il ressort que ceux-ci étaient des faux. Las d'être confrontés aux faux documents, les responsables du consulat vont alors saisir les autorités judiciaires gabonaises relativement à ce phénomène. D'où l'arrestation du mis en cause.

Lors de son interrogatoire, M. Mounanga a confié qu'il voulait faire voyager ses enfants. C'est ainsi qu'il a eu recours aux services de Lionel Jumpsy Metou Eyi, un informaticien qui lui aurait été recommandé par un proche, aux fins d'obtenir facilement certains documents exigés par le consulat de France. C'est ce contact qui lui établira un ordre de mission, des tests Covid, des cartes de vaccination. En plus de lui falsifier son relevé bancaire, en gonflant le solde qui s'y trouve. " J'ai payé un service, bien que le sachant faux, car j'avais besoin de ces documents-là. C'est la seule chose que je regrette aujourd'hui en tant que fonctionnaire gabo-

nais", précise-t-il.

Lors de l'interpellation de Lionel Jumpsy Metou Eyi, à son domicile de l'Ancienne-Sobraga, du matériel informatique a été saisi et près de 85 cachets de différentes administrations publiques et privées découverts. On note par exemple, les cachets de la PJ, du tribunal, du parquet, de l'ANUTTC, de certaines directions financières, du ministère de l'Habitat, des grandes écoles, des entreprises et des municipalités.

Et l'informaticien mis sous pression de confier : " Avec ces dif-



Photo: Abel Eyeghe

Les deux mis en cause séjournent à Gros-Bouquet depuis mercredi dernier.

férents cachets, j'aide les gens. C'est beaucoup plus une aide qu'autre chose. Je perçois des sommes symboliques, des mon-

tants dérisoires. Sinon je serais milliardaire aujourd'hui ". Non sans indiquer qu'il exercerait cette activité illicite depuis 2014.

"Capellogate" : le président de la LFE mis à la disposition de la PJ

G.R.M
Libreville/Gabon

INTERPELLÉ de retour du Cameroun mardi dernier à l'aéroport international Léon-Mba de Libreville par la Direction générale des contre-ingérences et de la sécurité militaire (DGCISM), Serge Ahmed Mombo est désormais à la disposition de la Police judiciaire (PJ). Il y a été transféré le lendemain, apprend-on de sources proches du dossier. Lesquelles expliquent que "ce transfert est lié au fait que l'intéressé étant d'abord lui-même policier, il est normal qu'il soit gardé à vue dans les locaux de son corps d'origine".

Le président de la Ligue de football de l'Estuaire (LFE) et intendant général de l'équipe nationale de football, les Panthères, est en effet capitaine de police. Au final, ce n'est qu'un parallélisme des formes, et non pas une procédure judiciaire spéciale.

Le service des mœurs et de la protection des mineurs et de la femme de l'unité spécialisée des Forces de police nationale (FPN) va donc se charger de l'enquête préliminaire sur les faits présumés d'abus sexuels sur mineurs qu'aurait commis le président de la Ligue de football de l'Estuaire et intendant général des Panthères du Gabon.

IN MEMORIAM

Titine,
que ta douce âme
repose éternellement

Ita Déo placuit

MARIE-CÉLESTINE MBANA BIGNOUMBA
06 novembre 1935 - 24 janvier 2021

MATER AD SEMPER

Ton fils, Christian B. F.